

BULLETIN D'INSCRIPTION

DOSSARD N°

TRAIL 12,6 KM

TRAIL 25 KM

(cocher la case)

NOM : PRÉNOM :

SEXE : M F

NATIONALITÉ :

ANNÉE DE NAISSANCE :

LICENCE FFA :

CLUB :

AUTRES LICENCES ACCEPTÉES (VOIR RÈGLEMENT) :

OU CERTIFICAT MÉDICAL :

TARIFS : 25 KM : **15 € OU 17 € le jour même** (CHÈQUE À L'ORDRE DES LÉGRÉMIS)

12,6 KM : **12 € OU 14 € le jour même**

TÉL..... EMAIL :

ADRESSE POSTALE :

JE M'ENGAGE, EN CAS D'ABANDON OU AUTRE ÉVÈNEMENT, À RESTITUER MON DOSSARD.

Signature obligatoire :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné (e)

représentant légal, autorise l'enfant :

à participer au Trail des Châtaigniers, le dimanche 28 juin 2015 à Gluiras.

Signature :

Règlement

1 / Organisation

L'association de randonnée « Les Légrémiss » organise dimanche 28 juin 2015 « le Trail des Châtaigniers », course pédestre de pleine nature sur monotrace et chemins balisés en semi auto-suffisance (port de bidon obligatoire) sur une distance de 25 km et 824 m de dénivelé +, et sur une distance de 12,6 km et 483 m de dénivelé +. Le départ et l'arrivée se feront à Gluiras, place de la Liberté. Cette course est ouverte à tous les hommes et femmes licenciés ou non à partir de juniors, et aux cadets sur le parcours de 12,6 km. Sur place : sanitaires

2 / Admission

Conformément à la Loi du 23 mars 1999, les inscriptions ne seront enregistrées que sur présentation d'une licence sportive en cours de validité ou pour les non-licenciés d'un certificat médical de non-contre indication à la course pédestre en compétition datant de moins d'un an. En l'absence de l'un ou l'autre de ces documents, pas de dossard possible. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

3 / Inscription

Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du bulletin d'inscription complété et signé avec le paiement du droit d'inscription et accompagné d'une photocopie de licence en cours de validité ou d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique du sport de compétition de moins d'un an à la date du Trail. Clôture des inscriptions le jour de la course à 8h.

4 / Retrait des dossards

Dimanche 30 juin 2013 à partir de 7 heures

5 / Départ et parcours

Départ à 8h30 pour le parcours de 25 km, et 9h00 pour le parcours de 12,6 km. 2 ou 3 ravitaillements sur le parcours (7, 14 et 20 km), suivant le trail choisi, buffet froid à l'arrivée. Parcours balisé par rubans rouges et fléchage au sol. Un poste de contrôle et un poste de sécurité seront installés sur le parcours. Code de la route à respecter sur portion route.

6 / Récompenses

Lots aux 3ers et 3ères de chaque course, ainsi qu'au premier (H/F) de chaque catégorie (cadets, juniors et espoirs confondus, seniors, vétérans 1, 2, V3 et V4 confondus).

Un lot à tous les coureurs, pas de cumul de récompenses.

7 / Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police de responsabilité civile auprès de la MMA et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

8 / Sécurité

Assurée par La Protection civile de l'Ardèche

9 / Droits d'image

Les participants par l'acceptation de ce règlement donnent aux organisateurs l'autorisation d'utiliser et de diffuser toutes les images de la course.

10 / Annulation du fait du coureur

Aucun remboursement ne sera effectué.

À renvoyer complété avec votre règlement à :

Association « Les Légrémiss », mairie, 07190 Gluiras